



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 3138

Texte de la question

RENTRÉE SCOLAIRE

Mme la présidente. La parole est à Mme Elisabeth Pochon, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Elisabeth Pochon. Madame la ministre de l'éducation nationale, l'actualité internationale mobilise à juste titre les esprits. Les événements sont si graves que nos sujets d'actualité intérieure sont naturellement mis en retrait. Ce pourrait être l'unique raison pour laquelle la rentrée scolaire 2015 a été fort peu commentée, mais n'est-ce pas en réalité parce qu'elle est réussie que cette rentrée scolaire ne fait pas polémique ? *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

Votre action, guidée par le fil directeur de la refondation de l'école, commence à porter ses fruits. La rentrée scolaire 2015 en est le témoignage le plus évident. Il faut féliciter tous les services académiques qui ont travaillé avec acharnement à cette réussite.

Depuis trois ans, la priorité donnée à l'éducation se traduit dans les faits. Les enseignants sont désormais plus nombreux et mieux formés. Le Gouvernement tient ses engagements par la confirmation et la poursuite de la création de 60 000 postes supplémentaires. Les moyens ont été augmentés là où c'était nécessaire parce que c'était nécessaire. La formation s'intensifie et se modernise dans les métiers dans l'enseignement. De plus en plus d'étudiants s'orientent vers ces métiers : le nombre d'inscrits aux concours augmente et de nouvelles voies d'accès s'ouvrent par le biais de l'apprentissage.

Toutes ces mesures ne sont pas exhaustives, mais on peut observer concrètement leurs effets. Je prendrai comme exemple le département de la Seine-Saint-Denis, dont je suis élue. Ce département particulièrement concerné par les difficultés sociales et scolaires voit les premiers effets de la mise en place d'un plan triennal d'action que vous avez initié au profit de ses écoles. Après une rentrée 2014 difficile, la rentrée 2015 a permis à tous les élèves et à la communauté éducative de commencer l'année de façon plus sereine. Même s'il peut rester nécessaire de procéder à des ajustements ici et là, la réalité du changement ne peut souffrir aucune contestation.

La refondation a enfin repris le pas sur la destruction engagée au cours des législatures précédentes. Madame la ministre, comment envisagez-vous la poursuite de votre action pour atteindre l'objectif d'une école plus juste, plus exigeante et qui inscrive nos enfants au cœur de la République ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Oui, madame la députée, on peut le dire : la rentrée scolaire 2015 s'est bien passée. Cela ne doit pas grand-chose au miracle. En revanche, cela doit beaucoup au Président de la République (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe Les Républicains*) qui, en 2012, avait fait de l'éducation la priorité de son quinquennat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*) Cela doit beaucoup au Gouvernement qui en a fait la priorité budgétaire : l'éducation est redevenue le premier budget de la nation. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Nous en voyons les effets.

Pourquoi la rentrée se passe-t-elle bien ? Tout simplement parce qu'il y a eu – nous n'y étions plus très habitués ces dernières années – un enseignant face aux élèves dans chaque classe, et même, dans certaines écoles primaires, plus d'enseignants que de classes.

Pourquoi la rentrée se passe-t-elle bien ? Parce que, sur les 60 000 postes promis dans l'éducation, nous en avons déjà créé 35 200 en cette rentrée 2015.

M. Bernard Deflesselles. Personne n'y croit !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Au-delà de ces aspects quantitatifs, nous avons agi de façon qualitative, par exemple pour faire en sorte que la dotation des établissements scolaires en moyens soit pensée, sur tout le territoire, au regard non seulement des effectifs démographiques, mais aussi de la réalité sociale et territoriale des établissements. Cela permet par exemple aux établissements ruraux de bénéficier d'un coup de pouce important. Il y a quelques jours, avec le Président de la République, nous étions dans l'académie d'Amiens, qui a gagné cinquante et un postes grâce à cette nouvelle allocation alors qu'elle aurait dû en perdre quinze du fait de la baisse démographique. Voilà le type de mesures que nous avons prises l'année dernière.

Vous avez évoqué notre plan pour la Seine-Saint-Denis. En cette rentrée, 240 postes supplémentaires ont été ouverts.

M. Julien Aubert. Menteuse !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Surtout, des candidats de toute la France ont passé un concours exceptionnel pour venir enseigner dans l'académie de Créteil, en Seine-Saint-Denis. Cela a marché : 500 enseignants supplémentaires ont été affectés dans les écoles de Seine-Saint-Denis. C'est quelque chose qu'il faut souligner et saluer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur plusieurs bancs du groupe écologiste.*)

M. Julien Aubert. Comme par magie ! C'est l'école d'Harry Potter !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Contrairement à un discours que l'on entend souvent, il n'y a pas de crise des vocations dans l'enseignement. Nous avons pourvu tous les postes du premier degré et 90 % de ceux du second degré. (*Vives dénégations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

Mme la présidente. Merci, madame la ministre.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Voilà ce que nous faisons pour l'école ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur plusieurs bancs du groupe écologiste.*)

Données clés

Auteur : [Mme Elisabeth Pochon](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (8^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3138

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [17 septembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 septembre 2015](#)